

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°03/2021 DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

13 avril 2022 à Bursins

Mme Dominique Perren, Présidente, ouvre la séance à 18h30 et remercie la commune de Bursins pour son accueil.

Elle rappelle quelques règles aux délégués à respecter pour prendre la parole lors des séances telles que : se lever, indiquer son nom, prénom ainsi que la commune représentée.

Présences

30 délégués et suppléants (9 fixes et 21 variables) sur 34 sont présents.

Excusés :

Délégué fixe : M. Giorgio Micello (remplaçante excusée)
M. Cédric Gremaud (pas de remplaçant)

Délégués variables : Mme Ariane Dubuis (remplaçant excusé)
Mme Valeria Mozzetti Rohrseitz (remplacé par M. Rémi Founou)
M. Pierre-Yves Bassin (pas de remplaçant)

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021

M. Rolf Keller souhaite changer le PV en page 4: "De plus il précise que la Commission des finances souhaite accéder au diagnostic concernant la réorganisation l'année prochaine."

Il explique qu'il avait demandé à ce que la COGEST analyse le diagnostic en 2022 car la COFIN n'y aurait pas accès.

Il propose donc de modifier le texte comme suit : "De plus il précise qu'il est important qu'en 2022 la COGEST accède et analyse le diagnostic concernant la réorganisation, car la COFIN n'a pu y accéder."

Suite à cette correction, le procès-verbal est accepté à la majorité moins 3 abstentions par l'assemblée.

3. Assermentations de membres du Conseil intercommunal

Mme Mireille Saw Min Zin	Députée variable suppléante	Essertines-sur-Rolle
M. Yannick Giroud	Député variable	Mont-sur-Rolle
Mme Margareth Rüchti	Députée fixe suppléante	Rolle
M. Rémi Founou-Tchuigoua	Député variable suppléant	Rolle

4. Communications du Bureau

Mme Perren explique que Bureau s'est rencontré le 17 mars 2022 et a passé l'ordre du jour en revue.

Elle annonce la démission de M. Giorgio Micello ainsi que son remplacement par Mme Cécile Rod en tant que déléguée fixe selon le courrier reçu de la commune de Rolle.

Par ailleurs, elle rappelle à l'assemblée de signer la liste des présences lors des séances du Conseil intercommunal.

Mme la Présidente annonce la démission de Mme Sandrine Vaucher, secrétaire du Conseil intercommunal. Les personnes intéressées par cette fonction sont priées de s'adresser au bureau qui tient un descriptif du poste à disposition.

Elle rappelle les dates des prochaines séances du Conseil pour l'année 2022 :

8 juin à Dully, 21 septembre à Essertines-sur-Rolle et 30 novembre à Gilly
--

5. Communications du CODIR

M. Philippe Straub, Vice-Président, excuse les absences des membres du Codir suivant :
Mme Marinella Page, Mme Sylvie Méry et M. Loïc Haldimann.

Il présente M. Jean-Yves Goumaz, directeur ad-interim chez Enjeu depuis le 17 janvier 2022.

Il informe que les listes d'attente pour l'accueil de jour s'allongent. Le Codir planche actuellement sur ce problème et cherche des possibilités pour développer deux structures supplémentaires.

M. Laurent Crampon a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Isabelle Houmard au poste de Directrice d'Enjeu avec effet au 1^{er} juin 2022.

Pour pallier à l'absence de Mme Page, Présidente du Codir actuellement en congé maladie, les dicastères ont dû être remaniés. (*Présentation du Codir annexée*)

6. Préavis N° 01-2022 du Comité de Direction concernant une demande de crédit pour une étude de faisabilité d'un complexe scolaire à Perroy

M. François Delafoge lit les conclusions du CODIR.

Mme Anne Guisolan donne lecture des conclusions de la Commission des finances qui sont identiques à celles du préavis.

- Mme Chantal Maurer souhaite des précisions au sujet de l'étude de faisabilité des travaux pour ces éventuelles constructions futures qui nécessiteraient plusieurs étapes. Qu'en est-il du calendrier de cette étude de faisabilité qui sera déjà amortie cette année dans les comptes 2022 ? Elle souhaite savoir par le biais de quelle compte ces amortissements seront effectués.

M. Mani répond que la volonté du Codir est de pouvoir avancer rapidement avec une solution permettant de connaître l'avenir des constructions d'Enjeu. L'amortissement est effectué rapidement car s'il s'avérait que le canton ou l'environnement ne favorisait pas ce projet, il

serait judicieux de ne pas conserver cette dette. Par ailleurs, il sera utile d'avoir une marge de financement suffisante afin d'être en mesure d'entamer les constructions dans le futur et obtenir les crédits nécessaires. De plus, la commune de Perroy doit justifier du besoin de cette parcelle d'intérêt public de plus de 2000 m² auprès du canton en 2022 afin de pouvoir la conserver et ne pas risquer un dézonage en zone agricole. Une étude future sera faite pour les besoins détaillés.

M. Straub précise que la demande auprès du canton est faite pour des constructions occupant les 2000 m² avec piscine, mais la totalité ne sera pas forcément réalisée, l'étude du projet sera faite ultérieurement. Actuellement il est plus prudent de demander le maximum quitte à construire moins.

- Mme Catherine Safi s'inquiète de cette échéance de 2040 qui est très lointaine. Il est difficile de connaître les besoins exacts en écoles dans plus de dix ans. De plus elle aimerait savoir quelles classes cela concernerait.

M. Straub répond que la planification a déjà été présentée selon l'étude Microgis. Les besoins en classes primaires et en salles de sport sont très importants pour la région Est. Les constructions pourront être effectuées en plusieurs étapes.

Après vote, le Conseil intercommunal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Comité de Direction à dépenser CHF 22'000.00 pour le lancement d'une étude de faisabilité
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis dans les comptes 2022

7. Divers et propositions individuelles

- Mme Pascale Vollenweider souhaite savoir qui s'occupe des entretiens extérieurs sur le site du Martinet. Il a par ailleurs été constaté que les lumières restent parfois allumées nuit et jour dans les écoles durant plusieurs jours.

M. Delafoge répond que ce sont les concierges d'Enjeu qui s'en occupent sauf le déneigement qui est effectué par la commune de Rolle. Il prend note du problème des lumières et procédera aux vérifications nécessaires.

- M. Rémi Founou relègue une inquiétude de certains parents concernant le projet pilote du Sésame pour 7-8P quant à la pérennisation de ce projet.

M. Mani répond qu'il existe un fonds de réserve qui permettra de clôturer l'année 2021 et financer les années 2022 et 2023. Pour la suite, ce projet-pilote dépendra du nombre de demandes. Il faut qu'il y en ait suffisamment pour le maintenir. Cependant, c'est une obligation pour le réseau de proposer ce type de surveillance. Il faudra donc peut-être que les communes financent la partie qui n'est pas prise en charge par les parents.

- Mme Safi signale que les cordages des paniers de basket du Martinet sont en très mauvais état voire même inexistants.

M. Delafoge répond qu'il y a eu beaucoup de déprédations. Les réparations seront effectuées mais cela commence à coûter cher.

- Mme Safi a constaté que les goélands nichent sur le toit du bâtiment D et que cela pourrait endommager les panneaux solaires.

M. Delafoge répond qu'une vérification sera effectuée prochainement.

- M. Rolf Keller informe d'une motion déposée en janvier 2022 à Rolle « pour une réforme de la commune de Rolle à l'Association intercommunale Enfance et Jeunesse ». La ville s'inquiète de la part qu'Enjeu représente dans le budget et de ses répercussions sur le point d'impôt. La Municipalité va étudier la convention, la clef de répartition sur les charges d'investissement ou même un retrait de la commune de Rolle de l'Association.

M. Philippe Parmelin, Syndic de Bursins, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il informe les délégués qu'un apéritif est offert par sa commune.

Mme Dominique Perren remercie les membres pour leur présence, leur souhaite de belles fêtes de Pâques et clôt la séance à 19h08.

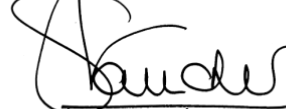
Au nom du Conseil intercommunal de l'Association Enfance & Jeunesse

La Présidente :



Dominique Perren

La Secrétaire :



Sandrine Vaucher